

OBJET / GAIA

**ALSH :
tarification
vacances ados
juillet 2022**

**DATE DE
CONVOCATION :
DEIALDIAREN DATA :
4 juillet 2022**

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien
kopuru orokorra : 29

Nombre de présents / 25
hor zirenak:

Nombre de votants / 29
bozkatu dutenak :

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria**

SEANCE DU 11 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux, le onze juillet, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVEZE**, Maire.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Peio Etcheleku, Mme Corinne Othatceguy, Mme Nicole Amestoy, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Isabelle Ayerbe, M. Jean-François Lacosta, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, Mme Carmen Gonzalez M. Argitxu Hiriart-Urruty, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : M. Jean-Paul Eyherachar, M. Philippe Bacardatz, M. Jean-Paul Alaman, Mme Lilian Hirigoyen, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : M. Jean-Paul Eyherachar à M. Christian Devèze, M. Philippe Bacardatz à Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Jean-Paul Alaman à Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Lilian Hirigoyen à M. Amaia Beyrie.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, Mme Corinne Othatceguy est désignée secrétaire de séance.

Mme Aristizabal, adjointe aux affaires scolaires, rappelle qu'en 2021, suite à un questionnaire auprès des élèves scolarisés dans les trois établissements d'enseignement du second degré (collèges) de la commune et après analyse de leurs besoins et souhaits, les objectifs d'un accueil jeunes ont pu être définis.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement a donc mis en place un projet d'animation pour les jeunes ados (14-15 ans).

Plusieurs jeunes ont ainsi pu profiter au mois de juillet 2021, d'activités telles que des randonnées pédestres et à vélo (fat bike), des activités aquatiques, paintball, accrobranches, soirées pizza-jeux, graff avec l'association Spacejunk, pour une identification de leur local, le « Joko Leku ».

Cette année l'accueil des ados aura lieu du 12 au 28 juillet 2022.

La participation des familles est établie suivant le quotient familial défini par la Caisse d'Allocations Familiales – CAF et correspond à la tarification des 2 ans et demi à 13 ans, validée par délibération n° 02-03-2020-012 prise en date du 2 mars 2020 par le Conseil municipal. Seul, un supplément éventuel en fonction des activités proposées en extérieur sera appliqué sur la base de 7 € /enfant.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de Mme Aristizabal et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

VALIDE les tarifs 2022 annexés à la présente

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme :



Christian DEVEZE
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza